

ORIGINES ET ADAPTATIONS MORPHOLOGIQUES DES EMPRUNTS EN LYÈLÉ

Lazare BAKOUAN,

Université Joseph KI-ZERBO, BURKINA FASO

bakouanlazare1@gmail.com

Parfait BABINE

Université Joseph KI-ZERBO, BURKINA FASO

babineparfait@gmail.com

Résumé

Le lyèlé est une langue Gur qui cohabite avec plusieurs autres langues dans son environnement. Cette situation de contact de langues fait du lyèlé une langue qui emprunte avec les langues internationales à grandes communication mais également celles nationales africaines. Cependant, ces emprunts qui proviennent de différentes origines se réadaptent à la structure morphologique des mots en lyèlé ; car ne présentant pas les mêmes réalités phonologiques. Notre objectif est de décrire les transformations phonétiques et phonologiques des emprunts du lyèlé. Cela consiste de façon spécifique à monter les origines des emprunts ainsi que les phénomènes phonétiques et phonologiques qu'ils subissent. Au regard des termes de notre étude, la description des phénomènes morphologiques des emprunts du lyèlé est faite.

Mots-clés : *adaptation morphologique, emprunt, xénisme, hybride, calque*

Abstract

Lyèlé is a Gur language of Burkina Faso which coexists with several other languages in its environment. This situation of language contact makes lyèlé a language that has borrowed with international languages with great communication but also with national ones. However, these borrowings, which come from different origins, do not present the same phonic and phonological realities. Our objective is to describe these borrowings through their phonetic and phonological transformations. This specifically consists of showing the origins of borrowings in lyèlé as well as the phonetic

and phonological phenomena they undergo. With regard to the terms of our study, the description of the borrowings of lyèlé is made.

Keywords: *morphological adaptation, borrowing, xenism, hybrid, tracing.*

Introduction

Deux langues employées dans le même environnement s'enrichissent mutuellement quel que soit le statut de l'une face à l'autre. A cet effet, chaque langue emprunte des mots à l'autre. Selon Keita (1997 :34), « sera considérée comme emprunt, une lexie ou une locution d'une langue A, appelée langue- source, qui passe dans une langue B, appelée langue-cible, où elle accuse une disponibilité, une fréquence et une large compréhension ». Les locuteurs du lyèlé, langue Gur du Burkina Faso empruntent non seulement avec les langues locales africaines mais également avec les langues de grandes communication telles que le français, l'anglais et souvent avec l'arabe. Cependant, ces emprunts d'origines diverses ne se réalisent pas exactement en lyèlé comme dans la langue d'origine. Ils subissent non seulement une transformation phonétique mais également phonologique. Ainsi, nous nous posons la question de savoir les différents types de phénomènes phonétiques ou phonologiques que subissent les emprunts du lyèlé. Cette question nous amène à nous poser les questions suivantes :

- Quelles sont les origines des emprunts en lyèlé ?
- Quels phénomènes subissent les mots de la langue emprunteuse ?

Ces questions nous amènent à formuler des hypothèses : une hypothèse générale des hypothèses spécifiques. Les mots d'emprunt du lyèlé subissent des phénomènes phonétiques mais également phonologiques. Notre objectif est de décrire les emprunts du lyèlé. Cette description consiste de façon spécifique à monter les origines et les différents domaines dont sont issus

ces emprunts en lyèlé avant de décrire les différents phénomènes phonétiques et phonologiques qu'ils subissent. Cette façon d'aborder les emprunts suppose une prise en compte des cadres conceptuels et méthodologiques.

1. Cadre conceptuel et méthodologique

1.1. Cadre conceptuel

La linguistique est un domaine où la définition des concepts est très importante pour la compréhension d'un travail de recherche. Pour cela, nous définirons quelques notions de contacts de langues pour une bonne compréhension de notre travail.

- L'emprunt

Selon J. Dubois et al. (2001 :177),

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. »

A. Batiana (2008 :132) définit l'emprunt comme « le processus consistant, pour une langue, à introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue ».

- Le xénisme

Selon J. Dubois et al. (2001, p. 512), le xénisme est :

Une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. [En d'autres termes, il désigne] l'introduction de mots étrangers dans une langue donnée, sans que cela n'altère la graphie, et sans aussi les marques de genre et de nombre de la

langue hôte. Quand le mot, ou l'expression, étranger est d'une part plus court, d'autre part intraduisible, le xénisme est légitime ; il est inutile lorsque l'équivalent français existe.

A. Kéita (2021 :97) précise en ces termes :

Le xénisme fait la description d'une réalité spécifique qui n'existait pas dans la langue cible et est ainsi le premier stade de l'emprunt. Avec le temps, il s'intègre petit à petit dans la langue receveuse et les locuteurs s'habituent à prononcer ce mot puis ils cessent de le considérer comme un mot étranger et par conséquent le xénisme devient un emprunt. Il est considéré comme une étape dans le passage d'un mot d'une langue à une autre. Le xénisme est absent dans les textes anciens, dans les dictionnaires et dans les encyclopédies de la langue emprunteuse.

1.2. Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique décline la procédure ayant permis d'aboutir aux résultats de recherche. Elle a consisté en la collecte des données et leur analyse.

En ce qui concerne la collecte des données, nous l'avons faite en deux phases. La première phase a consisté à relever les différents emprunts rencontrés dans les lexiques, les documents didactiques, les documents d'alphabétisation et dans la Bible traduite en lyèlé. La deuxième phase de collecte de données s'est faite par enquête de terrain à Réo, Bonyolo et Ténado, trois villages lyèla où vivent des locuteurs natifs de la langue. Au

cours de cette enquête, effectuée par entretien direct, nous avons observé et récolté des emprunts de la langue que nous avons transcrite selon l'alphabet phonétique international. A partir de cette transcription, nous avons observé les différents phénomènes que subissent ces mots qui passent d'une autre langue vers le lyèlé avant de les classer selon des critères bien définis.

2. L'origine des emprunts du lyèlé

Les locuteurs du lyèlé ont été en contact avec plusieurs autres langues. A cet effet, leur langue a connu un enrichissement par le phénomène d'emprunt linguistique dans des langues de divers horizons.

Selon A. Batiana (2008 :132), « le lyèlé a emprunté des mots à plusieurs langues nationales et internationales telles que le mooré, le dioula, le français, l'anglais et à certaines langues ghanéennes ». L. Bakouan (2017 : 68), « précise qu'en plus de ces langues, plusieurs sources d'informations montrent que le lyèlé a également emprunté aux langues telles que l'arabe, le haoussa, le songhaï et le wolof ». Aussi, beaucoup d'emprunts du lyèlé ont transité par d'autres langues comme le mooré et le dioula.

Ces emprunts de diverses origines montrent que le lyèlé est une langue qui a emprunté à une quantité importante de langues africaines telles que le mooré, le dioula, le haoussa, le wolof, l'ashanti, mais aussi, aux langues étrangères comme le français, l'anglais, l'arabe. Ce phénomène d'emprunt linguistique est justifié par la forte migration des populations lyèléphones vers d'autres localités, la cohabitation des Lyèla avec d'autres populations parlant d'autres langues, la présence des langues étrangères dans l'aire géographique des Lyèla. Les locuteurs de la langue sont donc des populations assez ouvertes aux autres communautés linguistiques.

2.1. *Les emprunts aux langues étrangères*

Les populations lyèléphones sont en contacts avec plusieurs langues étrangères. Cela est lié à la présence de ces communautés dans les grandes villes Burkinabè et de la sous-région mais également à l'école formelle et à l'enseignement du Coran et de la Bible pour les chrétiens et musulmans. Pour cela, cette langue a pu emprunter aux langues telles que le français, l'anglais et l'arabe.

2.1.1. *Les emprunts au français*

Le français est une langue à laquelle le lyèlé a beaucoup emprunté et continue d'emprunter. C'est la langue officielle du Burkina Faso mais également une langue de grande communication et du système éducatif burkinabè. Cette situation amène les locuteurs du lyèlé a emprunté des mots pour désigner certaines réalités soit par effets de mode ou pour combler le vide linguistique observé au niveau de la langue.

Exemples

N°	Lyèlé	Français
01	dipi	pain
02	kásélóró	casserole
03	tátô	coton
04	lápósē	poste
05	pjené	pneu
06	pātāló	pantalon
07	píísī	puce
08	ēsāsē	essence
09	mōtēērē	moto
10	báárē	bar

Ces emprunts font partie du lexique courant des locuteurs du lyèlé. Ceux-ci les prononcent comme les mots de leurs langues bien qu'étant des mots issus d'une autre le français.

2.1.2. Les emprunts à l'anglais

L'anglais est une langue très importante chez les populations africaines. C'est une langue qui est utilisée dans tous les domaines d'activités. Les locuteurs du lyèlé bien qu'étant d'un pays francophone ont beaucoup emprunté à cette langue ; l'anglais. Cela se comprend ; car beaucoup de locuteurs du lyèlé ont vécu au Ghana, un pays anglophone de l'Afrique de l'Ouest.

Exemple

N°	lyèlé	anglais	sens
01	mācēré	manches	allumette
02	bútóló	bottle	bouteille
03	bwé	boy	garçon, major d'homme
04	wágásí	wax	pagne de qualité wax
05	glasē	glasses	Lunettes

2.1.3. Les emprunts à l'arabe

L'arabe est une langue qui est parlée au Burkina Faso dans les domaines religieux, académique et diplomatique. Malgré le nombre peu élevé de ses locuteurs, le lyèlé a emprunté certains mots à cette langue. En effet, le Burkina Faso regorge une importante communauté musulmane ; et l'arabe est une langue de prédilection dans cette communauté religieuse. Or, l'Islam est l'une des religions que pratiquent les locuteurs du lyèlé. C'est ainsi que ceux-ci ont pu emprunter un lexique purement religieux.

Exemples

N°	Lyèlé	Arabe	Sens
01	ɣətána	ɣétan	satan-mauvais
02	kááfrí	káfrun	païen
03	arzáná	aljún	Paradis

2.2. *Emprunts aux langues africaines*

La communauté linguistique Lyèla n'est pas renfermée. Elle est beaucoup ouverte aux autres communautés africaines à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. C'est de ces contacts de populations que le lyèlé a pu emprunter à d'autres communautés linguistiques africaines. Il s'agit du mooré, le dioula, le haoussa, le wolof et aux les langues Akan.

2.2.1. *Les emprunts au mooré*

Le mooré est une langue nationale proche géographiquement du lyèlé. Le lyèlé partage ses frontières nord est et sud avec cette langue. Les locuteurs du mooré sont également beaucoup intégrés dans la communauté lyèla. Aussi, plusieurs « lyèléphones » voyagent et migrent vers les grands centres mossé tels que Koudougou, Yako et Ouagadougou. Ces contacts de populations et de langues a amené le lyèlé a emprunté énormément avec le mooré.

Exemple

N°	Moore	Lyèlé	Sens
01	kibsi	kííri	fête
02	karasamba	kàrasã	enseignant
03	kurga	kùrgé	culotte
04	sugri	sùúri	pardon

2.2.2. *Les emprunts au dioula*

Le dioula est l'une des langues africaines à laquelle le lyèlé a le plus emprunté. La cause de cet emprunt massif des mots du dioula est due au contact entre les populations lyèlé et les locuteurs du dioula dans les marchés de Bobo-Dioulasso et de la Côte-d'Ivoire ainsi que dans les plantations du Sud du Burkina Faso et de la Côte-d'Ivoire. Certains de ces emprunts sont des

emprunts transités d'où la « traçabilité » dont parle A. Batiana (2008).

Exemples

N°	dioula	lyèlé	sens
01	jaba	jèbé	oignon
02	wari	wársē	argent
03	lomburu	làmbúru	citron
04	bòro	bòró	sac
05	buru	búru	pain

2.3. *Les emprunts transités*

Il arrive souvent qu'une langue emprunte un mot à une autre langue qui l'a emprunté également. Il s'agit des emprunts transités ; des emprunts qui ont transité par d'autres langues. Cette situation est très fréquente dans les langues africaines. Les langues de transit du lyèlé sont le dioula, le moore et certaines langues ghanéennes.

Exemple

N°	Lyèlé	Origine	langue de transit	lexie transitée	Sens
01	sùtáána	arabe	dioula	sutana	satan/ mauvais
02	dúkù	anglais	moore	duku	bagage
03	àrzáná	arabe	dioula	alljina	paradis

En plus de ces types d'emprunts, il faut préciser que le lyèlé possèdent de rares emprunts issus de quelques d'autres langues Ouest-africaines.

Exemples

Langue d'emprunt	Mot	Mot en lyèlé	Sens
ashanti	bíkti	bwíiti	saut
haoussa	támá	támá	jetons
wolof	gáfùr	gááfarà	excusez-moi

2.4. Similitudes entre le lyèlé et d'autres langues

Le lyèlé présente des similitudes avec d'autres langues de types Gur. Ces langues pourraient avoir été en contact pendant un moment de l'histoire avec le lyèlé. La majorité de ces similitudes se présentent au niveau lexical. Malheureusement, nous n'avons pas encore pu établir le rapport entre la langue emprunteuse et celle prêteuse. Ces langues sont : le koronfé, le kalemsé, le pana.

2.4.1. Similitude entre le lyèlé et le koronfé

Le Koronfé est une langue du Nord du Burkina Faso parlée autour de Arbinda et de Mengao. Selon I. Guiré (2007), des similitudes existent en le lyèlé et le koronfé. Mais il est difficile d'établir un rapport entre la langue emprunteuse et celle qui prête.

Exemple

N°	koronfé	lyèlé	sens
01	zu	ē zù	entrer
02	dumam	dûm	sauce
03	yibre	yíbi	œil
04	su	Sũ	pintade

2.4.2. Similitude entre le lyèlé et le kalemse

Le kalemse, encore appelé samoma est une langue Gur localisée dans la région du Sourou au Burkina Faso ainsi qu'au Mali. Selon G. Kédérébéogo (1989 :18), le kalemse ou se rattache au groupe Gurunsi occidental avec le kasim, le nuni, le lyèlé et le pãna.

Ses similitudes lexicales sont nombreuses avec l'ensemble de ces langues, mais beaucoup plus avec le lyèlé.

N°	Kalemse	lyèlé	Sens
01	dùmá	dūmā	sauce
02	námá	námá	viande
03	pèi	pìó	chef
04	mòb	ēmù	sucer
05	dàá	dùà	pluie

2.4.3. Similitude entre le lyèlé et le pana

Le pana est une langue Niger-Congo du sous-groupe Gur parlée au nord du Burkina Faso et dans la région limitrophe du Mali au long du fleuve Sourou. Les locuteurs de ces langues incrustées parmi les samo ont une organisation politique et sociale apparentées à celles des Gurunsi. C'est une langue qui présente de grandes similitudes au niveau lexical avec le lyèlé.

Exemple

N°	Pana	lyèlé	Sens
01	dùmā	dūmā	sauce
02	kā	kě	femme
03	bá	bāl	homme
04	pó	pó	ventre
05	gón	gǒ	herbe

06	bì	bì	enfant
07	pí	ēpi	fermer
08	bũ	bũ	chèvre
09	dùm	dũ	être lourd
10	pìsí	pìsí	mouton

3. Typologie des emprunts

Nous classons les emprunts du lyèlé en deux groupes. Il s'agit des emprunts de forme et des emprunts de sens.

3.1. *L'emprunt de forme*

L'emprunt de forme, aussi désigné sous le nom d'emprunt lexématique est un mot ou une expression appartenant à une langue A employé dans une langue B où il satisfait aux critères suivants :

- la dispersion géographique sur l'aire linguistique de la langue B ;
- la disponibilité à tous les locuteurs ;
- l'intégration et l'adaptation ;

Il devient donc une nouvelle forme qui fait son apparition dans la langue B.

L'emprunt de forme, en lyèlé se réalise au niveau phonétique et phonologique. A ce niveau, le mot se naturalise à tous les niveaux et s'adapte parfaitement au système linguistique de la langue d'accueil, le lyèlé. Les transformations ou adaptations morphologiques des emprunts en lyèlé sont illustrées à trois niveaux : la réduction, l'allongement, la substitution.

3.1.1. *Les phénomènes de réduction*

Il s'agit de la chute d'un ou de plusieurs éléments lors du processus d'emprunt. En lyèlé, le seul élément pertinent de réduction est l'apocope.

Selon DUBOIS (2001 :43), « L'apocope est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou plusieurs phonèmes

ou syllabes à la fin d'un mot ». C'est est un phénomène linguistique qui consiste à la chute d'un ou de plusieurs phonèmes à la fin d'un mot en lyèlé.

Exemple

Mot d'emprunt	Langue d'emprunt	Mot emprunté	élément de chute	Sens
ḡékó	mooré	sunkam	-m	arachide
kàrasã	moore	karansamba	-ba	maitre

3.1.2. Les phénomènes d'allongement

L'allongement consiste à ajouter un ou plusieurs phonèmes sur le mot emprunté. Pour le cas du lyèlé, le phénomène d'allongement pertinent est l'épithèse.

L'épithèse un phénomène qui consiste à ajouter un ou plusieurs phonèmes à la fin d'un mot. Ce phénomène concerne beaucoup d'emprunts en lyèlé.

Exemple

Lyèlé	Eléments ajoutés	Français /anglais
méérē	ε	maire
pàpàyé	e	papaye
mōtērē	ε	moteur
ēsāsē	ε	essence
mācērē	ε	matches
māgē	e	mangue
fúru	u	four

3.1.3. Les phénomènes de substitution

La substitution consiste soit à remplacer un ou plusieurs phonèmes par d'autres, soit dans le changement de place des phonèmes.

3.1.3.1. La délabialisation

C'est lorsque pendant l'articulation d'un son, les lèvres restent neutres ou étirées, au lieu d'être arrondies. On constate alors une modification du son vers le son le plus proche.

Exemples

Lyèlé	Modification	Français
píisi	íí	puce
bíisi	íí	bus

3.1.3.2. L'agglutination

C'est une union de deux éléments qui se comportent comme un seul élément. C'est presque une translation du mot source. On peut agglutiner le mot outil (l'article) à son substantif ou à la nasale ou au phonème suivant

Exemples

Lyèlé	éléments agglutinés		Français
	article	substantif	
dəpɛ̃	də	pɛ̃	(du) pain
dəvĩ	də	vĩ	(du) vin
lálúá	là	lúá	la loi
láméérē	là	méère	la mer
mɔ̃pjére	mɔ̃	pjére	mon père (prête de l'église)

3.1.3.3. *La commutation*

Ce phénomène consiste à remplacer un phonème par un autre ou à le supprimer entièrement.

Exemple

Mot d'emprunt	Langue d'emprunt	Mot emprunté	Élément de commutation	sens
kíbsi	moore	kíírí	-r-	fête
mãganí	dioula	mãkàni	-k-	taro

3.2. *L'emprunt de sens*

L'emprunt de sens est encore appelé emprunt sémantique ou calque. Selon KEITA (1997), « il est la dénomination d'une notion, ou la traduction d'une lexie simple ou complexe de la langue source en des lexies simples ou complexes appartenant à la variété usuelle de la langue cible ». Il s'agit en effet, d'un transfert de sens ou de concept dans la langue cible par les termes qui sont propres à cette dernière. Ce type d'emprunt s'observe dans le domaine de la religion chrétienne et dans les ouvrages traduits ou adaptés. Ils sont généralement des lexies composées.

Exemple

Lyèlé	Traduction	Sens
trê-nà train / pied	pied de train	chemin de fer
kàrmɛ-jì etudier / maison	maison d'étude	classe
ɣél- jì prière musulmane / maison	maison de prière (musulmane)	mosquée

yi- jì dieu / maison	maison de dieu	église
ně ɲɔ eau/ laver	lavage d'eau	baptême

Conclusion

Le lyèlé est une langue qui emprunte aux autres langues présentes dans son environnement. Ces emprunts d'origines différentes et de domaines diversifiés se caractérisent soit par la forme du mot emprunté, soit par le sens. Dans ce processus, le mot emprunté subit une transformation phonétique ou phonologique pour s'intégrer à la structure morphologique de la langue d'arrivée, le lyèlé. Au niveau du sens, c'est la traduction de la réalité dans la langue d'arrivée. Des ressemblances phonétiques sont également observées entre le lyèlé et d'autres langues du Burkina. Même si le rapport entre la langue emprunteuse et celle qui prête n'est pas encore établi pour ces langues, tout porte à croire que les locuteurs du lyèlé ont été en contact avec celles-ci.

Références bibliographiques

BAKOUAN L. (2017). *Procédés de création lexicale en lyèlé*. Mémoire de Master, Université de Ouagadougou, 94 p.

BATIANA A. (2008). Les emprunts en lyèlé. Actes du septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des Langues en Afrique de l'Ouest. *Presse Universitaire de Ouagadougou*, pp129-149

DUBOIS J., al. (2007). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris, 414p.

GUIRE I. (2007). *Les emprunts du Koronfé, variante de Mengao*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou, 96 p.

KEDREBEOGO G. (1989). *Le samomá, parler de Laroni, Sourou septentrional phonologie, classes nominales*. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, 413 p.

KEITA A., PARDEVAN A. (2021). Le traitement des emprunts du mooré et du dioula au français dans les écoles primaires bilingues du Burkina Faso. *Akofena* N°001 PP.93-112.

KEITA A. (1997). Le français régional : étude des emprunts lexématiques du français au jula. *Langues et Linguistique*, no23, pp.31-68.